



Décharge Parentale

Autorisation de sortie temps périscolaires

Je soussigné(e), Mme ou M.....

Tuteur légal de l'enfant :

J'autorise mon enfant à quitter seul les temps périscolaires entre 16h45 et 18h30 pour l'année scolaire 2024/2025

Je décharge la commune représentée par son maire en exercice de tout incident survenu après la sortie de l'enceinte scolaire aux heures indiquées ci-dessus.

Nom et signature du tuteur légal :